



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

Ensemble,
s'engager pour
la **réussite**



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, conformément à la Loi sur l'instruction publique, que la Commission scolaire de la Côte-du-Sud tiendra deux séances de consultation pour discuter de l'avenir des deux écoles suivantes en fonction de la politique de maintien ou de fermeture des établissements en vigueur à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

École primaire des Échos-de-la-Forêt de Saint-Philémon

La consultation se déroulera le mercredi 3 septembre dès 19 h, à l'école.

École primaire de Sainte-Apolline

La consultation se déroulera le mercredi 10 septembre à 19 h, à l'école.

Donné à Montmagny ce 25^e jour de juin 2014

Le secrétaire général, Pierre Côté